

Les structures du marché

Introduction

Les marchés sont au cœur du fonctionnement de nos sociétés. Ils façonnent les conditions de vie des hommes et ont un rôle déterminant dans notre organisation sociale.

Aujourd'hui on parle d'économie de marché qui est synonyme d'économie libérale et capitaliste. C'est l'économie adoptée par les **Pays Développés à Economie de Marché (P.D.E.M)** à l'exemple des pays de l'union européenne et les Etats -unis

I - Définition

- Le marché est le lieu de rencontre entre des offreurs et des demandeurs. Cette confrontation aboutit à la formation d'un prix.
- Un marché est défini par différents critères :

a- La nature des biens échangés

- Marché des biens et services : fruits
- Marché du travail : salaires
- Marché des matières premières : café
- Marché interbancaire : monnaie banque centrale
- Marché des changes : devises
- Marché financier : actions

b - Le lieu

- Réel (produits)
- Fictif (interbancaire)

c - Sa périodicité

- Marché local : toutes les semaines
- Marché interbancaire : tous les jours

II- Les structures du marché :

1 - La concurrence pure et parfaite (C. P. P.)

A. L'équilibre walrasien :

- Le marché de la concurrence pure et parfaite (CPP) est due à un libéral français, **Léon Walras**, qui a développé sa théorie en 1879. Il a une vision idéale du marché qui est source d'efficacité. Malgré ses limites et ses critiques, la CPP tient encore une place importante dans la pensée économique.

B. Les conditions de la CPP :

- Pour qu'une concurrence soit dite pure et parfaite, elle doit respecter 5 conditions :
 - a. atomicité** : implique la présence d'un grand nombre d'offeurs et de demandeurs, tous de taille réduite (atomes) par rapport à celle du marché, pour ne pas influencer les conditions du marché et le prix d'équilibre.
 - b. libre entrée** : suppose l'absence de toute entrave à l'accès des offreurs ou des demandeurs sur le marché. Pas de barrières juridiques, ni de brevets, ni de barrières financières : pas de contraintes.
 - c. homogénéité** : les produits ou les services échangés sur un marché donné sont parfaitement homogènes. leurs utilisateurs considèrent chacune des unités proposées par les différents offreurs comme parfaitement interchangeables (acheteurs indifférents à la marque).

- d. **information parfaite** : quand tous les offreurs et demandeurs connaissent en même temps et sans coût toutes les informations utiles concernant les échanges sur le marché (transparence du marché).
- e. **parfaite mobilité des facteurs de production** : aucun obstacle au déplacement des travailleurs et des capitaux entre les différents producteurs ou secteurs d'activité.

C. La remise en cause de la concurrence pure et parfaite

Le modèle de la concurrence pure et parfaite est très éloigné des conditions réelles du marché.

- **Atomicité > Concentration**

Les entreprises peuvent se regrouper pour détenir une part de marché plus importante. La concentration peut aboutir à la création d'ententes, de monopoles (1 seul offreur et plusieurs demandeurs), à des oligopoles (quelques offreurs et plusieurs demandeurs).

- **Libre entrée sur le marché > Viscosité**

Seules les grandes entreprises peuvent se permettre de réunir des capitaux.

- **Homogénéité des produits > Différenciation**

Il existe une différenciation entre les produits : marque, couleur, provenance, emballage, odeur...

- **Transparence du marché > Opacité**

Cela suppose la parfaite circulation de l'information or il y a des informations partielles, des rumeurs...

- **Mobilité des facteurs de production > Immobilité**

Il est difficile de se reconvertir à court terme dans une autre branche (ex : usine chimique). Le changement de qualification demande un certain temps.

Conclusion : la concurrence existe mais elle est impure et imparfaite.

2- La concurrence imparfaite :

a. L'oligopole :

Une situation d'oligopole se rencontre lorsque sur un marché il y a un nombre très faible d'offeurs et un nombre important de demandeurs. Il s'agit du type de marché le plus répandu. (exemple: les pays de l'OPEC ; le marché des télécommunications au Maroc)

b. l'oligopsone :

C'est un marché sur lequel il y a un petit nombre de demandeurs (ou acheteurs) pour un grand nombre d'offeurs (ou vendeurs)
(Exemple: En 1996; cinq multinationales ont acheté 70% du marché des bananes dans le monde)

c. Le monopsonne :

C'est un marché sur lequel un seul demandeur se trouve face à un grand nombre d'offeurs. (exemple: l'appel d'offre)

d. Le monopole :

- Le monopole désigne une situation dans laquelle un offreur est seul à vendre un produit ou un service donné à une multitude d'acheteurs.

(Exemple: ONEP;ONE...)

- Le monopole détermine le prix (le monopoleur est faiseur de prix) alors qu'une firme en situation de parfaite concurrence prend le prix comme donné.
- Si le monopole fait face à une demande des consommateurs qui se contracte lorsque le niveau de prix augmente, le monopole a intérêt à réduire son offre de produit pour vendre à un prix plus élevé.

Tableau récapitulatif

Offre :	Grand nombre	Petit nombre	Unicité
Demande :			
Grand nombre	Concurrence parfaite	Oligopole	Monopole
Petit nombre	Oligopsone	Oligopole bilatéral	Monopole contrarié
Unicité	Monopsone	Monopsone contrarié	Monopole bilatéral

III- Les différents types de marché :

1- le marché des biens et services :

C'est le marché sur lequel s'échangent les biens et services marchands, c'est-à-dire qu'il représente l'ensemble de l'offre (quantité des biens et services proposés, théoriquement le prix total de ce qui est à vendre) et de la demande (quantité réclamée par des acheteurs potentiels) de biens et services à un moment donné.

- Les biens marchands sont des produits matériels pouvant être vendus et achetés.
- Les services marchands regroupent tous les services rendus par des entreprises contre le versement d'une rémunération monétaire qui leur permet de dégager un profit.

2- le marché du travail :

C'est le lieu de rencontre des travailleurs et des employeurs. Dans le cadre d'une économie capitaliste, les offreurs de force de travail sont les travailleurs et les demandeurs sont les employeurs. L'économie du travail cherche à analyser la fixation des salaires, le niveau d'emploi et le chômage.

3- le marché monétaire ou interbancaire :

Le marché monétaire est un marché du court terme (moins de 2 ans au maximum) où les banques, les assureurs, les entreprises et les Etats (via les banques centrales et les trésors publics) prêtent et empruntent des fonds en fonction de leur besoin.

4- le marché des changes ou Forex :

Le Forex signifie en français le Marché des changes (En anglais : Foreign Exchange).

Le Forex permet aux agents économiques de spéculer sur les variations des devises.

Le Forex est donc le marché des devises où les agents économiques peuvent acheter et vendre une devise pour une autre afin d'en tirer un profit.

5- les marchés financiers ou marchés des capitaux :

Les marchés financiers permettent la confrontation de l'offre et de la demande de capitaux. Il s'agit donc du lieu où s'échangent les instruments financiers.

Ces derniers sont représentatifs :

- de propriétés d'entreprises : les actions.
- de créances : les obligations.
- de liquidités (marché monétaire) et de devises (marchés des changes).

par taib targaoui
cope rabat